

Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal

Ensemble contre l'intimidation!

Présenté au ministère de la Famille

Dans le cadre de la consultation publique sur la lutte contre l'intimidation

Montréal, le 26 novembre 2014



TABLE DES MATIÈRES

LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	3
1 – INTÉRÊT DU FJÎM POUR LE SUJET	3
2 - COMPRENDRE L'INTIMIDATION	4
3 - PISTES D'ACTION POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION.....	6
3.1. <i>Prévenir l'intimidation</i>	6
3.2. <i>Intervenir efficacement</i>	8
3.3 <i>Soutenir les acteurs</i>	11
4 – QUEL RÔLE POUR LES FORUMS JEUNESSE DU QUÉBEC	14
REMERCIEMENTS	15
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS	16
RÉFÉRENCES.....	18

LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Depuis sa création en 2000, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes Montréalaises et Montréalais âgés de 12 à 30 ans qui habitent son territoire, en vue d'améliorer leur bien-être et d'encourager leur participation citoyenne. Organisme de concertation représentant des centaines d'organisations jeunesse montréalaises, le FJÎM est gouverné par un conseil composé de vingt-sept jeunes représentants élus issus des milieux socioéconomique, sociocommunautaire, étudiant, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs.

1 – INTÉRÊT DU FJÎM POUR LE SUJET

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est ravi de prendre part à cette vaste consultation publique sur la lutte contre l'intimidation et félicite le gouvernement du Québec pour cette initiative. Le phénomène de l'intimidation est un enjeu qui touche toutes les couches de la société, notamment les jeunes Québécoises et Québécois. C'est donc à titre de représentant des jeunes Montréalaises et Montréalais, soit plus du quart des jeunes de la province¹, que le FJÎM se prononce dans le cadre de ce mémoire.

C'est aussi en tant que représentant de la jeunesse montréalaise que le FJÎM a activement participé, au cours des mois précédents, à la démarche de réflexion préliminaire au Forum sur la lutte contre l'intimidation, qui a culminé en octobre dernier. En effet, le Forum jeunesse de l'île de Montréal, comme tous les forums jeunesse de la province, a répondu à l'appel du Secrétariat à la jeunesse en août dernier, en menant un exercice de réflexion à l'échelle régionale sur la problématique de l'intimidation.

Cette démarche a permis au FJÎM de mieux cerner les enjeux et problématiques de l'intimidation à Montréal, d'établir des constats sur les différentes initiatives de lutte à l'intimidation entreprises à l'échelle de son territoire et également de documenter des pistes d'action prometteuses et innovantes en vue du Forum sur la lutte contre l'intimidation. Le FJÎM a pu ainsi saisir l'étendue et la complexité du phénomène à Montréal, en raison de son caractère cosmopolite et de ses facettes multiples.

En effet, Montréal est non seulement la terre d'accueil de la très grande majorité des jeunes immigrants au Québec (86 % d'entre eux résident dans la région métropolitaine)², elle est aussi le milieu de vie d'un nombre considérable de jeunes ayant une identité autochtone (13 % de la population totale de la Ville de Montréal)³ et de jeunes issus de la diversité sexuelle (notamment, Montréal abrite plus de 11 000 couples de même sexe, dont le quart est âgé de 15 à 34 ans)⁴.

Véritable refuge urbain, les rues de la ville regorgent également de milliers de jeunes en situation d'itinérance et de jeunes marginalisés (on estime à plus de 10 000 le nombre de jeunes de moins de 30 ans vivant dans la rue à Montréal)⁵. Bref, ce sont là autant de particularités susceptibles de faire grandir des sentiments de xénophobie, de racisme,

d'homophobie et de méfiance au sein de la population et chez les jeunes, si des moyens ne sont pas pris pour lutter efficacement contre les préjugés.

Il va sans dire que cette gamme de réalités qui marquent la ville n'est pas sans ajouter à la complexité du phénomène de l'intimidation et des solutions que l'on peut y apporter, en ce sens que Montréal compose non seulement avec différentes problématiques, mais également avec des individus cumulant souvent deux, voire trois, statuts d'intimidation (un jeune LGBT issu d'une communauté culturelle, un jeune autochtone vivant en situation d'itinérance).

Les autres régions du Québec n'étant pas à l'abri de ces diverses réalités (diversité sexuelle, diversité culturelle, pauvreté), le FJÎM tient à refléter cet état de fait dans sa présente contribution, qu'il espère des plus éclairantes et constructives.

2 - COMPRENDRE L'INTIMIDATION

De multiples études se sont penchées ces dernières années sur le phénomène de l'intimidation chez les jeunes et sa relation avec les rapports interpersonnels, la dépression, le décrochage scolaire, la violence, le suicide, les problèmes de comportement, etc. Nombre d'entre elles ont porté sur l'intimidation et la victimisation en milieu scolaire, l'école étant le premier lieu de socialisation dans la vie d'un individu. Ces études nous ont permis d'en savoir un peu plus sur ce phénomène qui semble prendre de l'ampleur dans nos sociétés.

Nous savons de ce phénomène qu'il se décline sous différentes formes (physique, verbale, sociale, virtuelle) et qu'il se produit souvent en milieu scolaire, essentiellement de la fin du primaire au début du secondaire. En effet, à la lumière d'une étude de l'ISQ, comme de nombreuses autres, on constate que le phénomène de l'intimidation et la victimisation tendent généralement à s'estomper avec l'âge, et ce, tant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord et en Europe⁶. Cela peut être attribuable au fait qu'à la fin de son parcours scolaire, vers la fin de son adolescence, « le jeune assume la responsabilité de son comportement, décide de ce qui est socialement convenable et acceptable, manifeste la maîtrise de soi nécessaire pour se comporter comme un être responsable, éprouve de l'empathie à l'égard des autres et établit des relations saines avec les adultes et d'autres jeunes.»⁷.

C'est, en tous cas, la mission première de l'école québécoise. « Dans l'énoncé de politique ministériel, la mission de l'école s'articule autour de trois axes : instruire, socialiser et qualifier. [...] Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du « vivre ensemble » et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe donc de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.»⁸.

Nous savons effectivement que les conséquences de l'intimidation dépassent largement l'enceinte du milieu scolaire et se perpétuent à l'âge adulte. Plusieurs études démontrent qu'en conséquence d'actes répétés d'intimidation, de nombreux jeunes se désintéressent de l'école, allant même jusqu'à abandonner leurs études⁹. D'autres études mettent en lumière le fait que l'intimidation par les pairs tend à accroître les difficultés d'adaptation sociale des victimes, à les rendre plus vulnérables aux problèmes de santé mentale en vieillissant¹⁰ ou encore à les rendre plus susceptibles de commettre des gestes violents, pouvant aller jusqu'à la participation à des bagarres et au port d'armes¹¹.

Ces constats témoignent du caractère multidimensionnel du phénomène de l'intimidation et de ses multiples incidences. D'où l'émergence, au fil des ans, de la notion d'approche systémique dans la littérature. On constate effectivement toute l'importance que revêt le fait d'intervenir de manière multisectorielle en la matière, c'est-à-dire une intervention qui implique à la fois le milieu scolaire, le milieu communautaire, le corps policier, etc. Sans oublier, naturellement, les familles, où s'enracinent bien souvent les causes profondes de l'intimidation.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'engendrer un comportement intimidateur chez un jeune. Certains sont de nature psychologique, ils peuvent prédisposer un jeune à développer des préjugés, des comportements agressifs ou contribuer à modérer ou à aggraver ces comportements. D'autres sont de nature environnementale, soit tout ce qui est lié au statut socioéconomique, à la famille de même qu'à la relation parent-enfant. En effet, l'intimidation, comme la victimisation, débute souvent à la maison. Des signes d'inadaptation sociale risquent d'apparaître dans les familles où les parents présentent des comportements de délaissement, d'indifférence ou encore de protection excessive envers les enfants¹².

Les facteurs liés à l'environnement scolaire jouent également un rôle déterminant dans l'accroissement ou la réduction des problèmes d'agressivité existants chez certains et en émergence chez d'autres. Des chercheurs ont ainsi ciblé certains facteurs pouvant favoriser les gestes d'intimidation en milieu scolaire : l'absence de règlements relativement à cette problématique, une faible surveillance des enseignants ou d'autres adultes durant les récréations et les temps libres, l'absence de réaction de la part des élèves non concernés par l'intimidation, le manque de relation entre la direction de l'école et les élèves, une faible cohésion entre le personnel enseignant et la direction et la non-participation des élèves et du personnel à la prise de décisions les concernant¹³.

À la lumière de ces constats issus de la littérature, de ses entretiens avec des acteurs clés du milieu et de ses enquêtes auprès des jeunes, le FJÎM voit ainsi se dresser quelques pistes d'actions à privilégier, lesquelles sauraient très certainement inspirer le ministère de la Famille dans le cadre de cette vaste consultation.

3 - PISTES D'ACTION POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION

En regard de ses consultations régionales et de ses échanges avec les autres régions de la province¹⁴, le FJÎM se rallie à trois grands consensus qui émergent des réflexions entourant la lutte à l'intimidation à Montréal et dans l'ensemble du Québec. Le premier est que la prévention de l'intimidation constitue un élément majeur de la solution. Cette prévention réside notamment dans la capacité du milieu scolaire à faire des jeunes des individus respectueux, empathiques et socialement compétents. Le deuxième est que les interventions pour les jeunes doivent se faire par les jeunes, dans un esprit de responsabilisation et d'*empowerment*. Les interventions doivent également se faire dans le cadre d'une concertation régionale partageant une vision commune et systémique. Le troisième est que les acteurs qui sont appelés à intervenir en matière d'intimidation doivent être mieux outillés et amenés à travailler de concert avec différents milieux et intervenants.

3.1. Prévenir l'intimidation

... par la valorisation des comportements prosociaux

Comme souligné ci-dessus, le rôle de l'école ne se limite pas au développement intellectuel des jeunes de même qu'à l'acquisition des connaissances nécessaires à leur réussite du parcours scolaire. L'école se voit également confier le mandat de concourir à leur insertion harmonieuse dans la société, en faisant d'eux des individus créatifs, critiques et empathiques. L'empathie est effectivement une condition importante des relations sociales. Or, elle s'avère souvent déficiente chez les intimidateurs. À cet effet, la littérature sur le sujet tend à démontrer toute l'importance de favoriser l'empathie et l'ouverture d'esprit chez les jeunes à même l'enseignement¹⁵.

Le développement de tels comportements prosociaux peut se concrétiser à travers l'émergence de différentes situations d'interaction sociale entre les jeunes. En effet, il ressort des consultations régionales que l'école québécoise actuelle offre trop peu de lieux de mixité sociale, pourtant essentiels à l'apprentissage du « vivre ensemble ». La formule magistrale d'enseignement ne permettant pas de valoriser les interrelations entre les élèves, il importe de susciter davantage d'occasions de dialogues et d'accomplissement à l'école.

Non seulement ces occasions permettent aux jeunes de développer leur sens de la tolérance et de l'ouverture aux autres, mais de plus, elles leur permettent de gagner de la confiance personnelle, de s'exprimer et d'extérioriser leur vécu. Les *gangs* s'en trouvent par ailleurs décroisés, de sorte que des jeunes différents (historique, origine), n'ayant pas l'habitude de se côtoyer, sont amenés à échanger et à collaborer. Ce qui contribue à déconstruire les préjugés qu'ils entretiennent (racisme, sexisme, homophobie).

Des activités rassembleuses qui amènent les jeunes à user de leur créativité, à être actifs et à travailler en équipe, telles que des activités artistiques, théâtrales, sportives et citoyennes, sont grandement susceptibles d'amener le jeune à comprendre le point de vue de l'autre et à en tenir compte, à trouver des solutions de rechange à la violence et à établir des relations saines

fondées sur le respect de soi et des autres. Cependant, ces activités se font de plus en plus rares à même le cursus scolaire, ce à quoi il faut impérativement remédier. Voici, dans l'encadré ci-dessous, un exemple de projet montréalais fort inspirant en ce sens.

Projet : Intimid'Action

Porteur : Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys¹⁶

Objectif : Faire écrire une pièce de théâtre dénonçant l'intimidation par des élèves de quatrième et cinquième secondaire, destinée aux élèves du premier cycle du secondaire. Les élèves, tant acteurs que spectateurs, sont invités à faire part de leurs impressions. S'ensuivent presque à coup sûr non seulement des opinions, mais de vibrants témoignages d'élèves, tant victimes que témoins ou agresseurs.

Réalisations : Le projet rayonne depuis près de 7 ans, la pièce de théâtre est désormais présentée aux élèves de 17 écoles primaires de la commission scolaire. L'impact positif a été tel que depuis 5 ans, la pièce est aussi présentée dans le cadre de soirées baptisées « *Amène ton parent au théâtre* ». Les élèves de cinquième et sixième années du primaire sont invités à assister à la pièce en compagnie de leurs parents! Le projet parvient ainsi à rejoindre les parents pour aborder ce sujet sensible et créer une opportunité de dialogue entre les élèves, les parents et l'école.

Forces associées au projet :

- > Offre un espace de dialogue et de mixité sociale
- > Permet de mettre à profit les forces des élèves dans un processus créatif pour parler d'un sujet sensible
- > Permet d'engager les jeunes, comédiens et techniciens, dans une réflexion sur leur rôle comme élève de 4^e et 5^e secondaire auprès des autres
- > Les élèves plus jeunes se montrent très réceptifs lorsque les messages sont transmis par leurs pairs
- > L'utilisation du théâtre d'intervention est un excellent outil de prévention et de sensibilisation, tant pour les élèves que pour les parents et le personnel scolaire
- > Établir un pont entre les jeunes, l'école et les parents : le concept des soirées « *Amène ton parent au théâtre* » permet de rejoindre plus de 500 parents chaque année
- > Le concept des soirées « *Amène ton parent au théâtre* » permet aux parents de passer une soirée privilégiée avec leurs enfants, et fourni une occasion d'ouvrir le dialogue, de partager leurs expériences à propos de l'école, de démystifier leur vécu
- > Le contenu de la pièce interpelle l'ensemble des acteurs clés: intimidateurs, témoins, victimes, parents, fratrie, directions, intervenants, enseignants...

Propositions du FJÎM :

- Que le MELS et les équipes-écoles veillent à l'amélioration du climat scolaire, en créant davantage d'espaces de mixité sociale pour favoriser le vivre ensemble et le sentiment d'appartenance à sa communauté
- Que le MELS et les équipes-écoles élaborent à même l'enseignement des moyens de promouvoir la tolérance, le respect de la diversité (culturelle, sexuelle), l'empathie, etc.

3.2. Intervenir efficacement

... en privilégiant le « par et pour les jeunes »

De l'avis du FJÎM, un plan d'action concerté en matière de lutte à l'intimidation ne saurait faire abstraction du point de vue et du pouvoir d'influence des jeunes. De fait, les projets réalisés par et pour les jeunes ont non seulement le mérite d'avoir un effet significatif sur les jeunes eux-mêmes, mais de plus, ils confèrent aux participants un sentiment d'accomplissement et d'*empowerment* majeur.

Il faut savoir qu'à l'école, les épisodes d'intimidation se produisent généralement dans les aires communes (couloirs, halls, escaliers, cafétéria, cour de récréation, etc.) et essentiellement lorsque celles-ci sont peu ou mal supervisées par les adultes¹⁷. Dans 85 % des épisodes d'intimidation, d'autres jeunes sont présents lorsque des gestes sont commis. Dans 75 % des cas, les pairs témoins de la scène accorderaient une attention positive à l'agresseur. À l'opposé, lorsque les témoins quittent les lieux, interviennent ou condamnent les actes de l'agresseur, ce qui arrive dans 10 à 20 % des épisodes, le pouvoir de l'agresseur s'en trouve diminué¹⁸ et l'intimidation cesse en moins de dix secondes dans plus de la moitié des cas¹⁹.

Compte tenu de ces constats, il va sans dire que les témoins ont un rôle majeur à assumer dans de telles situations, ce qui justifie toute l'importance d'accorder une attention particulière à la notion d'intervention par les pairs. En favorisant ainsi leur responsabilisation, les jeunes deviennent de véritables acteurs de changement dans leur milieu, ce qui multiplie la portée positive de ce type d'intervention (brigades, pairs aidants, modèles positifs). Le projet présenté dans l'encadré ci-dessous en est un bon exemple.

Projet : Mobilijeunes - Les jeunes agissent sur l'intimidation

Porteur : Mise au jeu²⁰

Objectif : Engager les jeunes dans un processus de réflexion-action sur les moyens de changement qu'ils peuvent engager pour sensibiliser leurs pairs et les acteurs de leur milieu à la problématique de l'intimidation. Face à ces enjeux, développer et encourager les habiletés personnelles et sociales des participants afin qu'ils deviennent des agents multiplicateurs dynamiques et créatifs auprès de leurs pairs et de leur communauté environnante. Développer chez les participants un sentiment d'appartenance à leur milieu et contribuer ainsi au renforcement de la cohésion sociale.

Réalisations : Depuis sa 1^{re} édition en 2010, l'opération Mobilijeunes a permis à des centaines de jeunes de Montréal et des environs de s'impliquer dans l'élaboration et la réalisation d'une action sociale et créative dans leur environnement (film, capsules, théâtre-forum). Selon le contexte, les besoins et les souhaits de l'école, la formule retenue permet de sensibiliser entre 60 à 200 jeunes.

Forces associées au projet :

- > En réalisant des actions concrètes et visibles à l'école et/ou à l'extérieur, les jeunes s'approprient la résolution d'une problématique liée à la violence et peuvent apprécier l'effet des gestes posés
- > Il s'agit d'une démarche qui laisse la place aux jeunes pour prendre eux-mêmes l'initiative du choix de l'action et la responsabilité de la mener à terme

- > Les actions des jeunes participants ont un rayonnement dans chacune des écoles et leur estime d'eux-mêmes a été grandement valorisée, ce qui leur a permis de renforcer leur engagement à intervenir face aux enjeux sociaux
- > Tous les participants semblent avoir eu la piqûre de l'engagement
- > En choisissant d'orienter *Mobilijeunes* sur l'intimidation et la violence, les actions qui sont élaborées par les jeunes servent directement à poser des gestes sur les problèmes qu'ils jugent prioritaires dans leur propre milieu
- > Il s'agit d'une démarche qui comprend une période d'évaluation et de retour, tant avec les jeunes qu'avec les intervenants scolaires

Propositions du FJÎM

- Que le plan d'action concerté s'engage à faire des jeunes une partie prenante de la solution et de son idéation
- Que le plan d'action concerté accorde une attention particulière à la notion d'intervention par les pairs de même qu'au rôle du témoin en tant que véritable acteur de changement

... en adoptant une approche systémique

Comme mentionnée ci-dessus, une intervention efficace en matière de lutte à l'intimidation est aussi une intervention qui se veut systémique, en ce sens qu'elle interpelle à la fois le milieu scolaire, familial, communautaire, policier, etc. En effet, pour faire face à un problème aussi complexe que l'intimidation, il importe d'adopter une approche multidimensionnelle voulant que l'ensemble des personnes/entités concernées participe conjointement à l'élaboration d'un plan de prévention et d'intervention. Car il ne suffit pas d'agir en milieu scolaire, il faut également adresser les épisodes d'intimidation qui ont lieu entre l'école et la maison (transports) et de manière plus générale dans les lieux de fréquentation des jeunes (parcs, maisons de jeunes, installations sportives, réseaux sociaux, etc.).

Bien que les parcours entre l'école et la maison soient particulièrement propices aux actes d'intimidation, rares sont les études ou les programmes qui se sont intéressés à l'intimidation des jeunes à l'extérieur de l'école, à ce jour²¹. Il est important à cet effet d'encourager la recherche sur les causes du phénomène et les interventions à privilégier en dehors du cadre scolaire, car il devient difficile autrement de mener des interventions complètes lorsque le problème prend source dans une dynamique familiale ou encore dans le cyberspace.

Propositions du FJÎM

- Que le plan d'action concerté adopte une vision multidimensionnelle et base son intervention sur une approche systémique de la problématique
- Que le plan d'action concerté prévoit appuyer la recherche sur les causes du phénomène et les interventions à privilégier en dehors du cadre scolaire (dans les familles et le cyberspace)

... en assurant une concertation régionale

Il ressort des consultations régionales que les intervenants et les organisations qui se penchent sur la question de l'intimidation dans chaque région, notamment Montréal, sont multiples, mais très peu concertés. Les commissions scolaires, les centres de santé et de services sociaux, les organismes communautaires de même que les services de police sont autant d'acteurs impliqués dans la lutte à l'intimidation, mais ces derniers œuvrent trop souvent en silo.

On note, en effet, un manque flagrant de concertation à l'échelle régionale et par conséquent un manque d'arrimage cohérent entre les interventions réalisées²². Il y a même une certaine méconnaissance vis-à-vis des projets et initiatives de chacun, dû à un partage d'information et un transfert de connaissances déficients. La plupart des régions ne disposent pas d'un portrait global des actions réalisées sur leur territoire en matière de lutte à l'intimidation. De plus, les ressources consacrées et le niveau d'expertise varient d'une région à l'autre, d'une école à l'autre, d'une communauté à l'autre.

Or, il va de soi que de telles interventions s'avèrent toujours plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent dans une approche globale et structurée, dans une vision commune et partagée. Le plan d'action concerté qui découlera de la présente consultation saura très certainement dresser les bases d'une telle concertation. Il importe toutefois de laisser à chacune des régions le soin de se doter d'une approche et d'un leadership qui lui est propre, en regard de sa réalité et de ses particularités. Inutile en effet de créer de nouvelles structures, l'important étant que le choix du porteur régional identifié pour coordonner le partage des responsabilités entre les acteurs et assurer la cohérence, la continuité et l'évaluation des actions réalisées soit consensuel et garantisse l'adhésion des acteurs régionaux.

Il va sans dire, à cet effet, qu'il ne peut y avoir de nouvelles actions et de nouvelle concertation dans les régions sans ressources additionnelles. En effet, les besoins en matière de lutte à l'intimidation existent autant sur plan de la concertation que sur le plan des ressources (financières et humaines) et de la récurrence des fonds. Il s'agit là de conditions essentielles à la réussite d'un plan de prévention et d'intervention dans un milieu. Parmi les autres facteurs de succès, notons : l'implication des jeunes dans le processus d'idéation du plan, la définition de buts clairs et d'objectifs précis, la sollicitation de ressources extérieures, la mise en place d'un service de formation et de suivi tout au long de la mise en œuvre du programme et enfin une évaluation systématique des pratiques permettant d'apprécier les changements de comportements²³.

La question de l'évaluation est d'ailleurs essentielle et elle nécessite de s'y attarder dès l'étape de planification du projet, et ce, tant sur le plan budgétaire (autour de 10 % du budget total du programme doit y être consacré) que des étapes à franchir. Pour ce faire, il peut être fort intéressant d'établir des liens avec le milieu de la recherche en faisant appel à des universitaires ou des chercheurs étudiants. Dans tous les cas, l'évaluation doit permettre de tirer des leçons de l'expérience et de les faire connaître au plus grand nombre. Au moment de

la planification de l'évaluation, il est par ailleurs fortement conseillé de prévoir, en amont, une analyse différenciée selon le sexe des jeunes, afin de tenir compte des spécificités dans l'expression et le vécu de l'intimidation chez les jeunes femmes, notamment²⁴.

Propositions du FJÎM

- Que le plan d'action concerté prévoit mettre en ligne un portail national des initiatives réalisées à l'échelle de la province (décliné par région et par enjeu), afin que les intervenants, jeunes et parents de tout le Québec puissent s'en inspirer
- Que le plan d'action concerté appuie les actions dans les régions au moyen d'ententes spécifiques (fonds récurrents), d'outils régionaux et de ressources supplémentaires (financière, humaines)

3.3 Soutenir les acteurs

... de manière transversale

Qu'il soit question d'intimidation de manière générale ou de ses spécificités dans des situations plus particulières liées, par exemple, aux personnes issues de la diversité culturelle, aux minorités sexuelles, aux personnes marginalisées et autres, les acteurs concernés par la lutte à l'intimidation sont multiples et manquent, à différents degrés, d'information, de formation et d'outils pour les guider dans leurs interventions.

Comme acteur de premier plan, le milieu familial joue un rôle critique dans la diminution des situations d'intimidation et de victimisation par sa capacité à soutenir les jeunes, notamment ceux qui ne fréquentent plus le milieu scolaire pour diverses raisons. Il est, en effet, capital que les parents soient plus à même de comprendre en quoi de mauvaises pratiques parentales peuvent mener à des comportements d'intimidation ou de victimisation chez leur enfant.

En ce sens, il est d'une importance capitale, spécialement dans le contexte montréalais, que les intervenants jeunesse soient plus outillés pour faire face à la question de la culture d'origine des parents lors de leurs interventions. En effet, l'éducation des enfants dans les foyers de la province se fait en continuité des pratiques culturelles des parents. Il importe donc que les professionnels sortent de leur cadre de référence (québécois) pour mieux comprendre les parents immigrants et leurs enfants, et ainsi mieux les conseiller. Par ailleurs, il est d'une grande importance d'éduquer les parents sur les nuances entre un conflit qui s'établit entre des jeunes et une situation d'intimidation ou de comportement violent. Il faut éviter d'assimiler toute situation de mésentente ou d'indiscipline à un cas d'intimidation, qui mérite une attention et une action particulières.

Bien entendu, le milieu scolaire a aussi un rôle primordial à jouer dans la diminution des situations d'intimidation et de victimisation chez les jeunes. Or, le personnel enseignant et non enseignant est peu outillé à l'heure actuelle pour traiter cette problématique plutôt complexe. En dépit des plans de lutte contre l'intimidation et la violence développés par les

établissements d'enseignement, en vertu de la loi 56, la capacité des écoles à contrer ce phénomène demeure limitée. Cela s'explique notamment par le fait que les plans de lutte reposent sur des professionnels attirés dans chaque école, ce qui est problématique, car la lutte à l'intimidation devrait être l'affaire de tous.

En effet, il convient de mobiliser les jeunes, les parents, les enseignants, techniciens en éducation spécialisée, personnel de soutien, surveillants, directions et organismes communautaires au sein d'un même comité chargé de se pencher sur cette question. Il est très important, par ailleurs, que ces multiples intervenants se rencontrent régulièrement dans le but de partager des apprentissages, des connaissances et des idées, telle une véritable communauté de pratique. La création ou le renforcement des relations école-famille-communauté s'avère être une option très intéressante en ce sens.

Le fait de solliciter l'intervention spécialisée d'acteurs extérieurs, telle que des organisations communautaires, pour répondre à des besoins particuliers de l'école est d'ailleurs une pratique très profitable et préconisée. En effet, le milieu communautaire regorge d'approche et de méthodes d'intervention innovantes en matière de prévention, de médiation et d'intervention. Dans le même ordre d'idée, une collaboration plus étroite entre le milieu de la recherche et les milieux de pratique pourrait certainement permettre aux acteurs clés de mieux cerner le phénomène de l'intimidation dans les différents milieux de vie et de dégager des pratiques prometteuses. Voici, ci-dessous, un exemple de projet suscitant un tel maillage entre les différents milieux.

Projet : Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation

Porteur : Département de sexologie de l'UQAM ²⁵

Objectif : Le projet, qui a été développé en collaboration avec le Y des femmes de Montréal, se compose de trois volets. (1) Recherche-action sur la question de l'hypersexualisation et diffusion des résultats (2) Formations pour habiliter les intervenants issus de divers milieux (éducation, santé et services sociaux, communautaire, etc.) à intervenir auprès des jeunes à cet égard (3) Conception et diffusion d'outils didactiques s'adressant à un public jeunesse.

Réalisations : Une recherche sur la question de l'hypersexualisation a été réalisée auprès de deux publics différents. D'une part, auprès des membres du personnel scolaire et de soutien et d'autre part, auprès des adolescentes et adolescents des 1^{ers} et 2^e cycles secondaires et des enfants du 3^e cycle primaire. Suite aux résultats de cette recherche, deux formations ont été conçues. La première sur les *Pistes de réflexion et d'intervention*, permet une meilleure compréhension des manifestations et des enjeux liés à ces phénomènes. La seconde sur les *Pistes d'intervention et d'application des outils didactiques*, permet de vivre l'expérience d'une démarche d'éducation à la sexualité et de s'approprier les outils didactiques d'éducation à la sexualité. Enfin, deux outils ont été créés : le guide *Oser être soi-même* et le film *Sexy inc.* Le projet connaît un grand succès et a d'ailleurs été récompensé à de maintes occasions.

Forces associées au projet :

> Engendre une prise de conscience face à l'importance de mener des actions concertées dans son milieu pour la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité auprès d'adolescent(e)s

- > La philosophie d'intervention encourage le sentiment d'autonomie personnelle et axe l'intervention sur le développement des rapports égalitaires
- > Favorise le développement d'un esprit critique chez les jeunes face à la commercialisation de la sexualité et à ses impacts sur la construction de leur identité
- > Une démarche d'éducation à la sexualité telle que présentée dans *Oser être soi-même* est également une démarche de prévention de la violence sexuelle et de l'intimidation
- > Les formations et outils didactiques offerts répondent aux besoins formulés par les intervenants-terrain et les jeunes s'y reconnaissent et participent activement à la réflexion proposée
- > *Oser être soi-même* est un outil didactique « clé en main », accessible et gratuit
- > Plusieurs milieux d'intervention (scolaire, communautaire, etc.) courent dans les budgets de perfectionnement des intervenants. Le fait de pouvoir leur offrir gracieusement ces formations (lorsque subventionnées), est certes un atout.

Propositions du FJÎM

- Que le plan d'action concerté prévoit la création de communautés de pratique dans les écoles rassemblant jeunes, parents, équipes-écoles et organismes communautaires du milieu
- Que le plan d'action concerté suscite et soutienne les maillages entre le milieu scolaire, le milieu communautaire et le milieu de la recherche universitaire afin de dégager des pratiques prometteuses

... de façon continue

En parallèle de cette communauté de pratique propre à chaque école, la littérature et la pratique recommandent fortement d'assurer une formation continue avec accompagnement du personnel scolaire, mais également des intervenants jeunesse qui œuvrent en dehors du contexte scolaire (centres jeunesse, maisons de jeunes, équipes sportives, corps policier, etc.). En effet, il y a un besoin réel et urgent de formation pour les personnes qui sont appelées à intervenir en matière d'intimidation, afin qu'elles soient à l'aise de le faire et capables d'agir en tant que modèles positifs pour les jeunes.

Première des choses, les intervenants doivent être en mesure de baser leur intervention sur un bon diagnostic. Ils doivent donc être en mesure de distinguer indiscipline, mécontentement, agressivité, violence et intimidation. Ils doivent également pouvoir adapter leur intervention à la personne ciblée (intimidateur, victime, témoin) et différencier leur approche selon la personnalité du jeune à qui ils s'adressent (genre, tempérament).

Par ailleurs, ils doivent être habilités à intervenir dans une approche éducative plutôt que coercitive, de manière à modifier les comportements problématiques, notamment par l'apprentissage de comportements de remplacement. Comportements qui doivent aussi être valorisés auprès des groupes et des personnes qui ont été témoins de gestes d'intimidation. Par-dessus tout, ils doivent éviter d'adopter un langage moralisateur et paternaliste, qui ne manquerait pas d'irriter les jeunes ciblés.

En milieu scolaire, il importe essentiellement de mieux former les enseignants, et ce dès leur formation universitaire, sur le phénomène de l'intimidation de même que sur les approches à privilégier à même le cursus scolaire, au primaire et au secondaire, en matière de prévention et de promotion des comportements prosociaux.

Propositions du FJÎM

- Que le plan d'action concerté veille à la mise sur pied d'un programme de formation continue avec accompagnement destiné au personnel scolaire, mais également aux intervenants jeunesse qui œuvrent en dehors du contexte scolaire
- Que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science intègre à la formation régulière des enseignants un cours spécifique sur la lutte à l'intimidation et la prévention par la promotion de comportements prosociaux à même le cursus scolaire

4 – QUEL RÔLE POUR LES FORUMS JEUNESSE DU QUÉBEC

Forts de leur expertise en concertation, en participation citoyenne et en gestion de fonds à l'échelle régionale, les forums jeunesse régionaux du Québec pourraient certainement jouer un rôle clé dans la lutte contre l'intimidation chez les jeunes. En effet, ils disposent d'une vision globale et transversale des enjeux qui marquent leurs territoires respectifs.

Naturellement, les formes et la nature que prend l'intimidation diffèrent de l'Abitibi à la Montérégie. Montréal, en l'occurrence, compose avec des particularités qui lui sont propres de même qu'avec une superposition de problématiques qui ne manquent pas de complexifier les problèmes et par conséquent, leurs solutions. Ainsi, tel que recommandé de concert par l'ensemble des forums jeunesse régionaux à l'occasion de la journée de réflexion sur l'intimidation, organisée par le Secrétariat à la jeunesse en septembre dernier, il est important d'éviter les démarches mur-à-mur dans ce contexte particulier et de privilégier l'autonomisation et l'autodétermination des régions à cet effet.

En ce qui a trait aux interventions liées à la jeunesse, les forums jeunesse du Québec pourraient notamment assurer ou coordonner les démarches régionales suivantes :

- Identifier des porteurs et partenaires potentiels à l'échelle régionale et veiller à la consolidation d'une instance de concertation régionale permettant l'échange de bonnes pratiques sur la question
- Gérer un fonds régional spécifique sur la question de l'intimidation, à l'instar du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)
- Financer et appuyer le développement de projets structurants qui traitent de l'intimidation à même l'enveloppe du FRIJ

REMERCIEMENTS

Les constats et pistes d'actions qui sont présentés dans ce mémoire sont le fruit d'une série d'entretiens avec des acteurs clés du milieu montréalais. L'implication de ces personnes aux différentes étapes de la démarche de consultation régionale fut remarquable et a rendu possible la réalisation de ce mémoire. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal tient donc à adresser ses sincères remerciements aux jeunes Montréalaises et Montréalais de même qu'aux intervenants jeunesse qui ont répondu à son enquête par questionnaire et qui ont su nourrir ce document de leur point de vue essentiel, de leur expertise, de leurs constats et de leurs idées.

Le FJÎM tient, par ailleurs, à remercier toutes les organisations qui ont collaboré à la démarche de recension des initiatives montréalaises de prévention et de lutte à l'intimidation : Arc-en-ciel d'Afrique, L'Astérisk, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Équitas, Exeko, Mise au jeu et l'Université du Québec à Montréal. Ces organisations sont présentées dans le *Tableau synthèse des projets de lutte à l'intimidation*, préparé par le Secrétariat à la jeunesse²⁶. Certaines d'entre elles sont également présentées dans ce mémoire. Leur disponibilité et leur dévouement furent remarquables compte tenu des délais impartis par la présente démarche de consultation.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal souhaite aussi adresser ses remerciements à madame Jessica Huneault, candidate à la Maîtrise en aménagement – option Design et complexité de l'Université de Montréal. Sa recherche intitulée « *Comprendre les freins et les leviers dans l'intimidation à l'école : L'empathie comme caractéristique de l'environnement scolaire* »²⁷ et ses pistes de réflexion n'ont pas manqué d'inspirer le Forum jeunesse dans ses écrits.

Le FJÎM tient, par ailleurs, à remercier le Secrétariat à la jeunesse et la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec pour l'organisation de la journée de réflexion des forums jeunesse sur le phénomène de l'intimidation, qui s'est tenue en septembre dernier à Québec. Plusieurs des constats et idées contenus dans ce mémoire ont émergé de ce rendez-vous national.

Enfin, le Forum jeunesse de l'île de Montréal souhaite remercier ses jeunes représentants élus pour leur fidèle implication dans la démarche et leur précieux commentaire, émis à la lumière de leur connaissance du terrain et de la diversité des réalités qu'ils représentent.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

SUJET	RECOMMANDATION
<p>PRÉVENIR L'INTIMIDATION</p> <p>... par la valorisation des comportements prosociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que le MELS et les équipes-écoles veillent à l'amélioration du climat scolaire, en créant davantage d'espaces de mixité sociale pour favoriser le vivre ensemble et le sentiment d'appartenance à sa communauté ▪ Que le MELS et les équipes-écoles élaborent à même l'enseignement des moyens de promouvoir la tolérance, le respect de la diversité (culturelle, sexuelle), l'empathie, etc.
<p>INTERVENIR EFFICACEMENT</p> <p>... en privilégiant le « par et pour les jeunes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que le plan d'action concerté s'engage à faire des jeunes une partie prenante de la solution et de son idéation ▪ Que le plan d'action concerté accorde une attention particulière à la notion d'intervention par les pairs de même qu'au rôle du témoin en tant que véritable acteur de changement
<p>... en adoptant une approche systémique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que le plan d'action concerté adopte une vision multidimensionnelle et base son intervention sur une approche systémique de la problématique ▪ Que le plan d'action concerté prévoit appuyer la recherche sur les causes du phénomène et les interventions à privilégier en dehors du cadre scolaire (dans les familles et le cyberspace)
<p>... en assurant une concertation régionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que le plan d'action concerté prévoit mettre en ligne un portail national des initiatives réalisées à l'échelle de la province (décliné par région et par enjeux), afin que les intervenants, jeunes et parents de tout le Québec puissent s'en inspirer ▪ Que le plan d'action concerté appuie les actions dans les régions au moyen d'ententes spécifiques (fonds récurrents), d'outils régionaux et de ressources supplémentaires (financière, humaines)
<p>SOUTENIR LES ACTEURS</p> <p>... de manière transversale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que le plan d'action concerté prévoit la création de communautés de pratique dans les écoles rassemblant jeunes, parents, équipes-écoles et organismes communautaires du milieu ▪ Que le plan d'action concerté suscite et soutienne les maillages entre le milieu scolaire, le milieu communautaire et le milieu de la recherche universitaire afin de dégager des pratiques

prometteuses

... de façon continue

- Que le plan d'action concerté veille à la mise sur pied d'un programme de formation continue avec accompagnement destiné au personnel scolaire, mais également aux intervenants jeunesse qui œuvrent en dehors du contexte scolaire
- Que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science intègre à la formation régulière des enseignants un cours spécifique sur la lutte à l'intimidation et la prévention par la promotion de comportements prosociaux à même le cursus scolaire

QUEL RÔLE POUR LES FORUMS
JEUNESSE DU QUÉBEC

- Gérer un fonds régional spécifique sur la question de l'intimidation, à l'instar du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)
- Financer et appuyer le développement de projets structurants qui traitent de l'intimidation à même l'enveloppe du FRIJ

RÉFÉRENCES

- ¹ Institut de la Statistique du Québec. *Regard statistique sur la jeunesse ; État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans*, Statistiques intersectorielles, 1996 à 2012.
- ² Institut de la Statistique du Québec. *Regard statistique sur la jeunesse ; État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans*, Statistiques intersectorielles, 1996 à 2012.
- ³ Ville de Montréal. *Portrait de la population autochtone à Montréal*, Division des affaires économiques et institutionnelles, juin 2010.
- ⁴ Tourisme Montréal, *Le tourisme LGBT à Montréal – 6^e édition*, Service de la recherche, mai 2013, page 12-13.
- ⁵ L. Dumais, G. Shields et M. Lessard. *Un nécessaire état de situation sur l'intégration socioéconomique des jeunes Montréalais*, Cahiers du LAREPPS, mars 2009.
- ⁶ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ⁷ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ⁸ Gouvernement du Québec – Ministère de l'Éducation, *Programme de formation de l'école québécoise – Éducation préscolaire, enseignement primaire*, Version approuvée, 2006, page 3.
- ⁹ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ¹⁰ Université de Montréal – Nouvelles, *L'intimidation chez les enfants: une menace à leur santé mentale future?*, Communiqué, Recherche – Sciences de la santé, décembre 2012.
- ¹¹ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ¹² Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ¹³ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ¹⁴ Secrétariat à la jeunesse, *Portrait de situation en région et analyse de projets recensés - Perspectives et pistes d'action*, préparé suite à la journée de réflexion des forums jeunesse du Québec, septembre 2014.
- ¹⁵ HUNEAULT, Jessica. *Comprendre les freins et les leviers dans l'intimidation à l'école : L'empathie comme caractéristique de l'environnement scolaire*, Protocole de recherche, mai 2014.
- ¹⁵ Réseau des donateurs pour la paix, *Rapport des discussions du Forum Ouvert : Que puis-je faire pour prévenir l'intimidation dans mon école?* Symposium Créer des communautés scolaires bienveillantes – L'apprentissage socio-émotionnel et la prévention de l'intimidation, février 2014, 17 pages.
- ¹⁶ *Pour en savoir plus* : Priscilla Côté, Ps.éd. Conseillère pédagogique en prévention de la violence, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, 514-855-4500 #8751, priscilla.cote@csmb.qc.ca
- ¹⁷ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ¹⁸ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ¹⁹ Croix-Rouge canadienne, *Quelques faits sur l'intimidation*, Prévention de la violence et de l'intimidation – Jeunes, En ligne, novembre 2014.
- ²⁰ *Pour en savoir plus* : Edwige Delcourt, Agente de promotion et de coordination de projets, Mise au jeu, 514-871-0172, edwige@miseaujeu.org
- ²¹ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.
- ²² Secrétariat à la jeunesse, *Portrait de situation en région et analyse de projets recensés - Perspectives et pistes d'action*, préparé suite à la journée de réflexion des forums jeunesse du Québec, septembre 2014.
- ²² Forum jeunesse de l'île de Montréal, *Enquête par questionnaire sur la problématique de l'intimidation*, destiné aux jeunes et aux professionnels montréalais, août-septembre 2014.

²³ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.

²⁴ Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, *Mieux connaître et agir – Intimidation*, novembre 2005.

²⁵ Pour en savoir plus : Francine Duquet, Ph.D. Sexologue, Professeure, Département de sexologie 514-987-3000 #4465, duquet.francine@uqam.ca

²⁶ Secrétariat à la jeunesse, *Tableau synthèse des projets de lutte à l'intimidation*, préparé à l'occasion de la journée de réflexion des forums jeunesse du Québec, septembre 2014.

²⁷ HUNEAULT, Jessica. *Comprendre les freins et les leviers dans l'intimidation à l'école : L'empathie comme caractéristique de l'environnement scolaire*, Protocole de recherche, mai 2014.